



**Requête pour l'inscription du certificat de qualité international pour pompes à chaleur dans la liste nationale des certificats de qualité CH**

Requérant:	
Marque de la pompe à chaleur:	
Modèles de la pompe à chaleur:	
Pays dans lequel la certification initiale a été effectuée:	
Date:	
Les documents suivants doivent être remis:	<ul style="list-style-type: none"><li>• Copie du Certificat de qualité du pays d'octroi initial</li><li>• Liste des composants (cf annexe)</li><li>• Déclaration de conformité (cf annexe)</li><li>• Confirmation de l'identité des modèles de la série</li><li>• Instructions de montage pour l'installateur, en format pdf</li><li>• Mode d'emploi pour le client final, en format pdf</li></ul>

**Service après-vente (SAV)**

Les informations suivantes concernant le SAV doivent être transmises:

- Organisation du SAV, notamment combien de techniciens de SAV disposent des certificats requis (Agrément pour travaux aux installations électriques selon Ordonnance sur les installations électriques à basse tension OIBT et permis de manipuler les fluides frigorigènes) et sont autorisés à effectuer des travaux de réparations aux circuits frigorifiques.
- Documentation concernant la mise en service et les travaux de réparation (Protocoles de mise en service et de SAV).

**Confirmation**

(Veuillez cocher ce qui convient):

- Garantie de 2 années dès mise en service pour appareils neufs
- Disponibilité garantie de 10 ans pour les pièces de rechange
- Intervention du SAV dans les 24 h, en cas de besoin

**Membre de l'Association:**

- Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP

Lieu/Date:

Garant de l'exactitude:

PS: Le requérant est l'entreprise assurant la distribution en Suisse

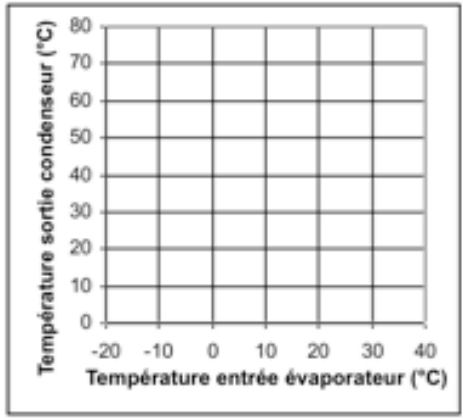


### Description des principaux composants (veuillez remplir pour chaque modèle de la série)

La liste suivante doit contenir la déclaration des principaux composants selon paragraphe 2.2.2 du „Règlement d’octroi du certificat de qualité international pour pompes à chaleur“. Le schéma de principe doit être représenté avec les symboles de la norme EN 1861. Des photos de vues intérieures et extérieures de la machine doivent être annexées. (Il suffit de joindre les photos d’un modèle par série d’appareils. Celles-ci sont en général déjà réalisées par l’institut de contrôle : ces photos peuvent être reprises telles quelles).

### Identification de l’appareil:

Fabricant:	
Désignation du modèle:	

Schéma du circuit frigorifique: (doit être identique pour tous les modèles de la série)	Limites de fonctionnement de la pompe à chaleur 
--	--

### Composants principaux:

	Fabricant	Désignation du type/Description
Fluide frigorigène		
Quantité [kg]		
Compresseur 1		
Compresseur 2		
Type de régulation de puissance		
Évaporateur		
Ventilateur d'évaporateur (Nbre)		
Condenseur		
Échangeur de chaleur interne		
Collecteur		
Soupape de détente		
Procédure de dégivrage (pour source de chaleur = air)		
Vanne de commutation 4/2		
Contrôle du dégivrage (Description du concept de contrôle)		

Lieu/Date:

Garant de l'exactitude:



**Groupement professionnel suisse  
pour les pompes à chaleur GSP**



## **CE-Déclaration de conformité par le fabricant**

*Le soussigné*

*confirme que l'appareil(s) désigné(s) ci-dessous, dans l'exécution que nous avons mise en circulation, remplit les exigences des directives harmonisées CE, des standards de sécurité CE, des standards CE spécifiques au produit et des directives nationales suisses (la liste de normes annexée sert de check-liste).*

Modèles de pompes à chaleur:	
------------------------------	--

Date/Lieu

Garant de l'exactitude



## Check-liste des normes et standards

<b>97/23/CE</b>	Directive des équipements sous pression CE
<b>2006/95/CE</b>	Directive européenne Basse Tension CE
<b>2004/108/CE</b>	Directive CEM Compatibilité électromagnétique CE
<b>2006/42/CE</b>	Directive concernant le rapprochement des législations des Etats Membres relatives aux machines
<b>2011/65/EU</b>	Directive RoHS visant à limiter l'utilisation de six substances dangereuses
<b>NF EN 378-2</b>	Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur, exigences de sécurité et d'environnement 378-2 :2008+A1 :2009 (FprA2 :2011/ A2 :2012-01)
<b>NF EN 60335-1</b>	Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues. Partie 1: Prescriptions générales IEC 603351:2001 (4th ed.) (inkl. Corr.1:2002) + A1:2004 + A2:2006 (inkl. Corr. 1:2006) oder IEC 60335-1:2010 (5th ed.) EN 60335-1:2002 + A11:2004 + A1:2004 + A12:2006 + A2:2006 + A13:2008 + A14:2010 + A15:2011 [A14.DOW 1.5.2013, A15: DOW 2.5.2014] oder EN 60335-1:2012 [DOW 21.11.2014]
<b>NF EN 60335-2-21</b>	Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues. Partie 2-21: Règles particulières pour les chauffe-eau à accumulation IEC 60335-2-21: 2002 (5th ed) (inkl. Corr. 1:2007) + A1:2004 + A2:2008 EN 60335-2-21: 2003 + A1:2005 + A2:2008
<b>NF EN 60335-2-40</b>	Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.. Partie 2-40: Règles particulières pour les pompes à chaleur électriques, les climatiseurs et les déshumidificateurs IEC 60335-2-40:2002 (4th éd) +A1:2005 + A2:2005 EN 60335-2-40: 2003 + A11:2004 + A12:2005 + A1:2006 + A2:2009
<b>NF EN 61000-3-2</b>	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils : 16 A par phase) EN 61000-3-2:06+A1:09+A2:09 IEC 61000-3-2:05+A1:08+A2:09 (cons. éd.3.2)
<b>NF EN 61000-3-3</b>	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : valeurs limites - Chapitre 3 principal: Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel EN 61000-3-3:08 IEC 61000-3-3:08 (éd.2)



- EN 62233** [Rempl. EN 50366] Verfahren zur Messung der elektromagnetischen Felder von Haushaltgeräten und ähnlichen Elektrogeräten im Hinblick auf die Sicherheit von Personen in elektromagnetischen Feldern. (introuvable en français)  
EN 62233:08  
IEC 62233:05 (éd.1)
- NF EN 50366** Appareils électrodomestiques et analogues - Champs électromagnétiques - Méthodes d'évaluation et de mesure
- EN 55014-1** Compatibilité électromagnétique - Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 1 : émission  
EN 55014-1:06+A1:09+A2:11  
CISPR 14-1:05+A1:08+A2:11 (cons. éd.5.1; am2)
- EN 55014-2** Compatibilité électromagnétique. Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 2 : immunité. Norme de famille de produits  
EN 55014-2:97+A1:01+A2:08  
CISPR 14-2:97+A1:01+A2:08 (cons. éd.1.2)
- DIN 8975 (DE)** Kälteanlagen - Sicherheitstechnische Grundsätze für Gestaltung, Ausrüstung und Aufstellung (introuvable en français)
- DIN 8901 (DE)** Kälteanlagen und Wärmepumpen - Schutz von Erdreich, Grund- und Oberflächenwasser - Sicherheitstechnische und umweltrelevante Anforderungen und Prüfung (introuvable en français)
- ÖNORM M 7770 (AT)** Kälteanlagen und Wärmepumpen mit brennbaren Kältemitteln der Gruppe L3 - Sicherheitstechnische Anforderungen (introuvable en français)
- DGV (SR 819.121) (CH)** Ordonnance sur la sécurité des récipients à pression simples  
(Ordonnance sur les récipients à pression simple)
- DBV (SR 819.122) (CH)** Ordonnance sur la sécurité des équipements sous pression  
(Ordonnance relative aux équipements sous pression)
- SVGW W/TPW 115** Prüfreglement für Wassererwärmer und Warmwasserspeicher bis PN 10 u Temperaturen bis 95°C bis zu einem Inhalt von 10'000 l  
(Ce règlement n'existe qu'en version allemande)
- SVGW W/TPW 131** Reglement Bau und Prüfung von Wärmetauscher  
(Ce règlement n'existe qu'en version allemande)



### Cas spéciaux CEM

**EN 61000-3-11** Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-11 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension - Équipements ayant un courant appelé inférieur ou égal à 75 A par phase et soumis à un raccordement conditionnel  
EN 61000-3-11:00  
IEC 61000-3-11:00 (éd.1)

**EN 61000-3-12** Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-12 : limites - Limites pour les courants harmoniques produits par les appareils connectés aux réseaux publics basse tension ayant un courant appelé > 16 A par phase  
EN 61000-3-12:05  
IEC 61000-3-12:04 (éd.1)

### Recommandation pour indépendance du secteur d'application: (Habitat, artisanat et industrie)

**EN 61000-6-2** Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-2 : normes génériques - Immunité pour les environnements industriels  
EN 61000-6-2:05  
IEC 61000-6-2:05 (éd.2)

**EN 61000-6-3** Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-3 : normes génériques - Norme sur l'émission pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère  
EN 61000-6-3:07+A1:11  
IEC 61000-6-3:06+A1:10 (éd.2; am1)

### Cas spécial: Liaison radio, WLAN, etc.

**1999/5/EC** Directive Telecom (R&TTE , Radio And Terminal Telecommunication Equipement

**Standards ETSI pour la partie radio** dépend de la technologie  
cf [www.etsi.org](http://www.etsi.org) (European Telecommunications Standards Institute)

**NF EN 301489-1** Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM) - Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) concernant les équipements hertziens et services radioélectriques - Partie 1 : exigences techniques communes  
ETSI EN 301 489-1:11 (V1.9.2)

**NF EN 301489-3,-7, 17** dépend de la technologie